

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20231124CM132 -

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre novembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 17 novembre 2023, s'est légalement réuni, dans la verrière de la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Ayant donné pouvoir :

Madame GIRARD a donné pouvoir à Monsieur DE LA FOURNIERE

Madame VILLOING a donné pouvoir à Monsieur LALANDE

Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Monsieur RUFFIOT-MONNIER

Monsieur JAVOY a donné pouvoir à Monsieur RENELIER

Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Madame PRIGENT

Absents ou excusés :

Madame BOURET, Madame TAFFOUREAU

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Timothé LUCIUS

Nombre de conseillers en exercice : 35 Transmis en Préfecture le 01/12/2023

Nombre de conseillers votants : 33 Publication le 01/12/2023

20231124CM132 - Subvention à l'association « les Ingés en 4 mobile » pour le « 4L TROPHY »

Dans le cadre du dispositif « coup de pouce aux initiatives des jeunes » qui souhaite encourager, soutenir et valoriser la capacité d'engagement des jeunes, il est demandé d'étudier le projet « 4L TROPHY » présenté par l'association « les Ingés en 4 mobile ».

L'équipage est composé de deux jeunes : Thibault FASSI 20 ans et Robin GIRARD abraysien de 21 ans, étudiants en troisième année à l'ESITC Paris, École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux et de la Construction.

Il s'agit d'un défi humanitaire. En partenariat avec l'association « Enfants du Désert », le « 4L TROPHY » apporte une aide aux enfants les plus démunis du Maroc. Chaque équipage embarque du matériel, des fournitures scolaires, des vêtements qui seront remis à la population marocaine.

En plus de cette action, les dons reçus par les associations « Enfants du Désert » et « la Croix Rouge Française » leur permettront de construire des écoles et d'équiper les villages du désert marocain.

Le jury réunit le 12 octobre 2023 a donné une suite favorable à ce projet.

L'audition des jeunes a permis de préciser les besoins et leur implication humanitaire.

Il est proposé de soutenir l'association à hauteur de 1 000 €.

Les bénéficiaires communiqueront avec la ville au cours de leur aventure, pour que leur épopée soit relayée sur les réseaux sociaux de la ville. Des temps de présentation de l'équipage et de la voiture pourront être organisés avant le départ puis au retour, dans les établissements scolaires ou lors d'évènements de la ville, le but étant de donner envie aux jeunes abraysiens de s'engager et de ne pas s'interdire de se projeter sur ce type d'évènement international.

Ceci étant exposé,

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'allouer la somme de 1 000 € à l'association « les Ingés en 4 mobile » pour leur participation au « 4L TROPHY » organisé du 15 au 25 février 2024.

La dépense sera imputée au 860-65748-213106.

Pour extrait conforme